

# CHAMPIONNAT CYCLOSPORT REGIONAL

Organisé par le

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Sprinter Club  
**ROCHY CONDÉ**

# WA CQUEMOULIN

OISE



# 23 DIMANCHE JUN

Sprinter Club  
**ROCHY CONDÉ**

Circulaire  
Championnat du Comité Régional Ufolep Flandres Artois Picardie  
Dimanche 23 Juin 2019

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

# WACQUEMOULIN

Villes et Villages  
Fleuris  
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

## Mot du Président

de l'Association Sprinter Club de Rochy-Condé, Frédéric Maquaire



Mesdames, Messieurs les sportifs,

Le SPRINTER CLUB DE ROCHY-CONDÉ, ses membres et amis, sont heureux de vous accueillir à Wacquemoulin à l'occasion du Championnat du Comité Régional Ufolep Flandres Artois Picardie, le Dimanche 23 juin 2019.

Le circuit retenu, d'une distance de 14 kms, présente 130 mètres de dénivélé traversera les communes de Moyenneville, La Neuville-Roy et Montiers (circuit de l'épreuve FFC « Le Circuit de l'Aronde » qui a lieu chaque année le 1<sup>er</sup> mai). Le parcours ne présente pas de grande difficulté majeure afin qu'il soit accessible au plus grand nombre de pratiquants. L'arrivée sera positionnée au cœur du village dans une côte de 500m.

Les adhérents du SCR seront mobilisés pour assurer l'aspect sécuritaire et permettre ainsi de vous recevoir dans les meilleures conditions. Nous remercions vivement Monsieur le Maire de Wacquemoulin pour son accueil et son aide active à la réalisation de cette belle épreuve.

Ce moment ne pourra être une réussite que grâce à vous, amis cyclistes ; aussi, venez nombreux pour créer une belle journée de vélo et de convivialité.

*Frédéric Maquaire*



**CHAMPIONNAT CYCLOSPORT REGIONAL  
TOUTES CATEGORIES**

Organisé par le  
Sprinter Club  
**ROCHY CONDÉ**

**WACQUEMOULIN**  
OISE

**DIMANCHE  
23 JUIN**

11 catégories  
Départs  
9h30  
14h30

Sur le « CIRCUIT de l'ARONDE »  
13 km 800  
Wacquemoulin  
Moyenneville > La Neuville-Roy > Montiers  
Wacquemoulin

## Nos partenaires





## Le programme

Retrait des dossards à partir de 8h30

Heure départ	Catégories	Né(es) entre le	Nombre de tours	Total KM
9h30	Adultes Masculin 40/49 ans	01/01/1970 et 31/12/1979	6 tours	82.800 km
9h35	Adultes Masculin 60 ans et +	Avant le 31/12/1959	5 tours	69.000 km
	+ Adultes Féminine 17-29 ans	01/01/1990 et 31/12/2002	5 tours	69.000 km
	+ Adultes Féminine 30-39 ans	01/01/1980 et 31/12/1989	5 tours	69.000 km
	+ Adultes Féminine 40 ans et +	Avant le 31/12/1979	5 tours	69.000 km
9h40	Jeunes 15/16 ans	01/01/2003 et 31/12/2004	3 tours	41.400 km
	Jeunes 13/14 ans	01/01/2005 et 31/12/2006	2 tours	27.600 km
<b>PAUSE</b>				
14h30	Adultes Masculin 17/19 ans	01/01/2000 et 31/12/2002	6 tours	82.800 km
	Adultes Masculin 20/29 ans	01/01/1990 et 31/12/1999	6 tours	82.800 km
14h34	Adultes Masculin 30/39 ans	01/01/1980 et 31/12/1989	6 tours	82.800 km
14h38	Adultes Masculin 50/59 ans	01/01/1960 et 31/12/1969	6 tours	82.800 km



## Restauration sur place

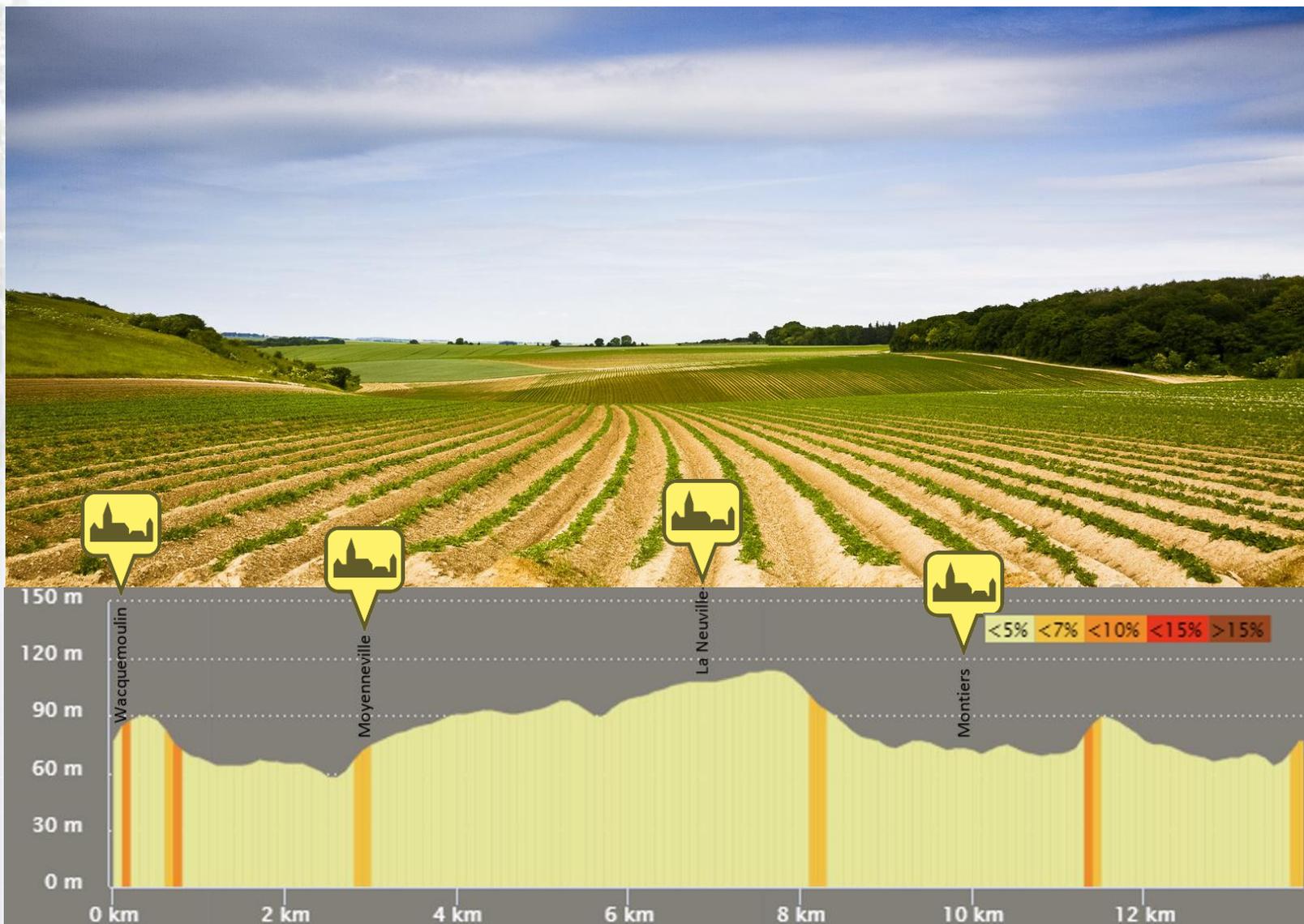
Frites, Saucisses, Américain,  
buvette, café, gateaux



# Le circuit



# Dénivelé



# Règlement

Le championnat est organisé par l'association SC Rochy-Condé sous le contrôle du Comité Régional Ufolep Flandres Artois Picardie. Les règlements généraux de l'UFOLEP et le règlement national afférent au cycloport seront appliqués.

## Participation à l'épreuve

Le Championnat Régional du Comité Régional Ufolep Flandres Artois Picardie est ouvert uniquement aux licenciés UFOLEP. Seuls les licenciés de l'UFOLEP 60-80-02 pourront être titrés. Chaque concurrent devra lui-même retirer son dossard en présentant sa licence en cours et sa carte de catégorie. La licence et la carte cycloportive devront être homologuées au moins huit jours avant le jour du Championnat Régional UFOLEP. La participation au Championnat Départemental est obligatoire afin de pouvoir participer au Championnat Régional. En aucun cas il ne sera remis un dossard à un concurrent qui serait dans l'impossibilité de fournir sa licence et sa carte de catégorie. Chaque association peut engager autant de concurrents qu'elle le souhaite.

## Engagements - Contact

Le montant des engagements est fixé à 7€ par participant (2€ sont reversés au CRUFAP).

Les engagements seront à envoyer impérativement **avant le 15 juin 2019** (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Frédéric MAQUAIRE**  
**250 rue Pierre Teilhard de Chardin**  
**60190 MOYVILLERS**

Pour plus de renseignements : 06 20 24 59 10 ou frederic.maquaire@gmail.com

Le fait d'être engagé implique que le cycloportif aura pris connaissance du présent règlement et qu'il en accepte toutes les clauses. Dès lors qu'il sera engagé, aucun remboursement de son engagement ne sera effectué.

## Matériel

Le matériel devra être conforme à la section C-11 du règlement national UFOLEP. Les commissaires pourront refuser le départ aux concurrents dont le vélo n'est pas conforme. Le port du casque, sanglé, à coque rigide homologué par l'UCI sera obligatoire pendant toute la durée de l'échauffement et de l'épreuve.

## Sécurité

Tous les carrefours seront signalés et sécurisés, mais le parcours restera ouvert à la circulation dans les deux sens. **Les concurrents devront impérativement rouler sur la partie droite de la chaussée.** Aucun carrefour ne pourra être coupé. Les concurrents devront respecter le code de la route. Les coureurs ne respectant pas ces règles seront mis hors course. Les pelotons seront encadrés par 1 véhicule ouvreuse + 2 motos de l'Association AMO + 2 véhicules de dépannage. Les secours seront assurés par la PROTECTION CIVILE.

# Règlement suite

## Catégories Jeunes

Les juniors 17/19 ans partiront avec les 20/29 ans.

Les jeunes 13/14 ans et 15/16 ans partiront ensemble.

Ces 2 catégories sont ouverts aux masculins et aux féminines (qui courront ensemble). Il y aura un seul classement.

**Un contrôle des braquets sera effectué 20 minutes avant le départ pour tous les concurrents et dès l'arrivée pour les 3 premiers.**

Braquet pour les jeunes 13/14 ans : 7m01

Braquet pour les jeunes 15/16 ans : 7m62

## Déchets - Respect

**Tout coureur qui sera surpris à jeter quelque objet que ce soit sera disqualifié (tubes, barres, ...).**

Il sera exigé aux concurrents d'avoir de la tenue et de la pudeur (en se changeant), et à respecter les lieux (on n'urine pas sur les murs ou sur la ligne de départ par exemple...) et de respecter les signaleurs aux carrefours et les membres de l'organisation.

## Départ & Arrivée

Le départ sera donné Place de la Mairie (près de l'Eglise et la Mairie), les véhicules de dépannage seront stationnés Rue St Christophe. L'arrivée sera jugée au 8 Rue Verte.

## Récompenses

Seront récompensés les 3 premiers de chaque catégorie (1 maillot, 1 coupe ou 1 médaille et un bouquet) **+ l'ensemble des inscrits** recevront également un souvenir de l'organisation lors de la remise de leur dossard ! Les titres et maillots seront délivrés, conformément au règlement national, en fonction du nombre de partants par catégorie. ATTENTION ! Dans toutes les catégories Adultes Masculins, Adultes Féminines et Jeunes Masculins, le titre ne sera attribué que s'il y a au moins 5 partant(e)s. Pour recevoir les récompenses, les concurrents devront se présenter dans leur tenue du club (**cuissard et maillot**). En cas d'absence non excusée sur le podium, auprès du responsable de l'organisation, le licencié sera déchu de son titre et de sa place.

La remise des récompenses aura lieu sur le site de Départ / Arrivée vers 17h30 ou à la Mairie selon les conditions météorologiques.

# Règlement suite

## Dépannage

Deux véhicules de dépannage neutres seront mis à disposition par catégorie : 1 **véhicule neutre peloton** + 1 **véhicule neutre échappée**. Ce dernier s'intercalera derrière l'échappée dès lors que son avance sera de 45 secondes.

Les coureurs victimes de crevaison ou d'incident mécanique ne pourront pas réintégrer leur place avant l'incident à l'aide de la voiture dépanneuse ou tout autre aide extérieure.

Pour des raisons de sécurité, le dépannage devra s'effectuer **obligatoirement** sur la droite de la chaussée.

Le dépannage et le changement de matériel effectués par des véhicules autres que les véhicules neutres de l'organisation sont interdits. Toute tentative sera sanctionnée par la mise hors course du concurrent.

Toutefois, le dépannage par une personne sur le bord de la route ou par un autre coureur (du même club ou non) sera autorisé.

Les véhicules de dépannage neutres se trouveront après la ligne de départ RUE ST CHRISTOPHE (rue près de l'Eglise).

Les roues identifiées du n° dossard du coureur sont à fournir au **véhicule neutre échappée** et/ou au **véhicule neutre peloton**. Si une paire de roue est destinés pour plusieurs coureurs, il faudra indiquer la totalité des dossards concernés.

C'est au coureur de changer lui-même sa roue ou d'effectuer son dépannage.

Les roues devront être récupérées sur présentation du dossard aussitôt après les arrivées.

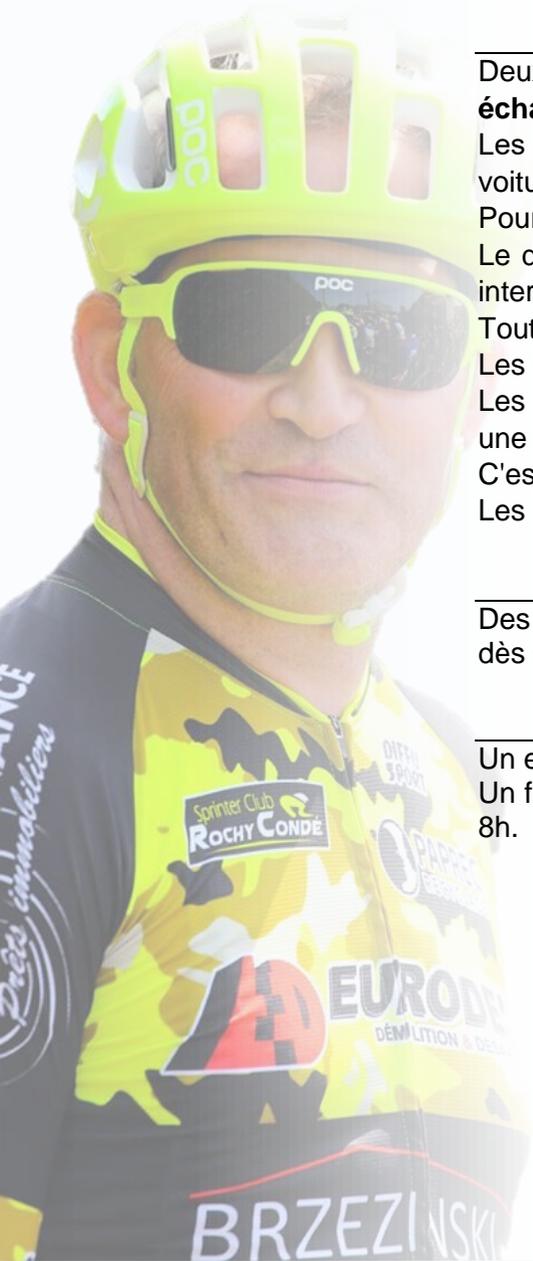
## Contrôle médical

Des contrôles pourront être effectués conformément à la réglementation en vigueur. Il appartient à chaque concurrent de s'assurer, dès son arrivée, s'il a été sélectionné au contrôle médical.

## Stationnement - Restauration

Un emplacement sera réservé aux camping-cars et voiture avec obligation de respecter le stationnement.

Un food-truck, frites, saucisses, américains, etc sera présent à partir de 11h sur le site arrivée et une buvette toute la journée dès 8h.







# AIRE DE JEUX

Le Conseil Départemental de l'Oise mettra à disposition une structure gonflable pour vos enfants (de 3 à 12 ans).



Sous la surveillance des parents

Rejoignez-nous sur facebook !

Equipe Cycliste Sprinter Club de Rochy-Condé

